

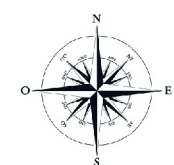
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE L'EST

AGNÈZ LÈS DUISANS

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI APPROUVÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :Échelle : 1/5000^{ème}COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

Éléments de patrimoine	
Désignation	Números
Calvaire	1
Vierge	2
Moulin	3
Ferme remarquable	4
Niche	5
Calvaire	6
Eglise	7
Monument aux Morts	8
Niche	9
Pigeonnier	10

Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

Nouvelles constructions

- Nouvelle construction
- Nouveau hangar agricole

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
- Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- UH : Zone urbaine à vocation d'équipements
- A : Zone agricole
- As : Zone agricole recoupant des enjeux naturels
- N : Zone naturelle

Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau
- Élément de patrimoine naturel à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : fossé
- Élément à préserver au titre de l'article L. 151-38 du Code de l'Urbanisme : chemin

Installations agricoles

- Installation agricole non classée

Zone inondable

- Zone inondée constatée
- Zone inondable issue de données communales

ACQ

MONT-SAINT-ELOI

MARDEUIL

ETRUN

HABARCQ

GOUVES

MONTENESCOURT

DUISANS

WARLUS

WANQUETIN